



LETTRE D'INFORMATION

DGI - Droits humains et Etat de droit

Janvier 2024

CPT (Secrétariat du Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements dégradants)

Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) a publié les rapports relatifs à ses visites ad hoc effectuées en mars 2023 en [Bulgarie](#), [Géorgie](#) et [Serbie](#), ainsi que les réponses des autorités et le rapport relatif à sa visite effectuée en mai 2023 en Albanie.

Une délégation du CPT, conduite par le 1^{er} Vice-Président Hans Wolff, a rencontré Rémy Heitz, Procureur général près la Cour de cassation, à Paris le 17 janvier. La réunion a été l'occasion pour le CPT et le Procureur général de discuter d'un certain nombre de questions relatives au mandat et à la méthodologie de travail du CPT et a permis au CPT de renforcer son dialogue constructif avec un acteur stratégique du système judiciaire du pays.

Une délégation du CPT, conduite par le Président Mitchell, a mené, le 29 janvier à [Tirana](#), des entretiens à haut niveau avec les ministres de la Justice et de la Santé d'Albanie au sujet de questions portant sur la psychiatrie légale et a participé, le 30 janvier, à une table ronde organisée par la Division de la coopération en matière de policière et de privation de liberté sur ces questions.

Le Secrétariat du CPT a rencontré le 30 janvier, à Strasbourg, Graciela Susana Gatti Santana, Présidente du Mécanisme international des Nations Unies appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, afin de discuter des défis liés à l'exécution des peines prononcées par le TPIY.

Mise en œuvre des standards en matière de droits humains, justice et coopération juridique

En janvier, le **programme HELP** a participé à [l'événement du REFJ sur « l'évaluation des besoins en formation »](#), avec en particulier un atelier sur les droits humains, auquel ont participé des représentants des institutions de formation judiciaire (y compris les membres du réseau HELP), de la Commission européenne (y compris la DG-Just et d'autres DG). Le projet HELP dans les **Balkans occidentaux**, financé par le HRTF, a tenu son 3^{ème} comité de pilotage en présence de l'ambassadeur du **Luxembourg**.

Principales activités en janvier dans des projets de coopération bilatéraux: **Arménie** – un [atelier sur la réouverture des procédures au niveau national \(à la suite d'arrêts de la CrEDH\)](#), et une mission d'évaluation des besoins en matière de protection des droits de l'homme des



Bureau du Procureur Général de l'Ukraine.

populations déplacées en Arménie ; **Géorgie** – un [atelier pour le Bureau de l'Inspecteur indépendant du Haut Conseil de la Justice](#) ainsi qu'un forum entre la Cour constitutionnelle et les établissements d'enseignement supérieur; **Macédoine du Nord** – une Formation de Formateurs pour 35 avocats, afin d'améliorer l'utilisation de l'aide juridictionnelle; **Ukraine** – une visite du président de la Cour suprême au CdE (photo) ; un [soutien en équipement technique a également été fourni au](#)



Dans le cadre du Projet « Appui au mécanisme national de prévention [MNP] de la torture au **Maroc** », une formation a été organisée sur la formulation de propositions de réforme juridique et la mise en place d'une veille juridique au sein d'un MNP (formation au profit des membres et cadres du MNP marocain) (photo).

Dans le cadre de projets multilatéraux, le Projet [TJENI](#) et l'Administration nationale des tribunaux de **Lituanie** ont organisé deux ateliers à Vilnius, au cours desquels 47 juges et assistants ont discuté des normes pertinentes en matière de droits humains et des défis liés à la publication des décisions judiciaires et à l'application de la CEDH. Dans le cadre du [Projet « Renforcement de la Subsidiarité »](#), une phase de test a débuté pour évaluer la qualité de méthodes de traduction de la [plateforme CEDH-KS](#) vers le roumain et l'ukrainien.

Peine de mort: Le Comité des ministres a adopté une [déclaration](#) sur la peine de mort aux Etats-Unis d'Amérique, se disant particulièrement préoccupé par le recours sans précédent dans l'État de l'Alabama à une nouvelle méthode d'exécution controversée appelée hypoxie à l'azote. Le coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort a mené une série d'entretiens avec les institutions de l'Union Européenne afin de renforcer la coopération entre les deux organisations sur l'abolition. Il a contribué à l'organisation d'une audition sur la peine de mort (tendances mondiales et situation aux Etats-Unis d'Amérique) de la Commission des Affaires juridiques et des droits de l'Homme de l'APCE.

Exécution des arrêts de la Cour européenne des DH

Le Service de l'exécution des arrêts a participé aux événements suivants :

- [Échange avec des représentants du pouvoir judiciaire de Belgique, de Grèce, de Moldova et du Royaume-Uni](#), en marge de l'Ouverture de l'année judiciaire de la Cour européenne des droits de l'homme, afin de renforcer la coopération conformément à la **Déclaration de Reykjavik**.
- Une [réunion avec le Président de la Cour suprême d'Ukraine](#) à Strasbourg afin de discuter de certaines affaires ukrainiennes prévues pour examen par le Comité des Ministres lors de ses réunions Droits de l'homme de 2024.



- Un [atelier sur la réouverture des procédures judiciaires internes suite aux arrêts et décisions de la Cour européenne](#) tenu à Erevan en **Arménie**.
- La [visite du Procureur Général près la Cour de cassation française](#) afin d'échanger sur l'exécution des arrêts contre la **France** sous surveillance du CM.



- Une table ronde « Une éducation de qualité pour tous » tenue à Skopje en **Macédoine du Nord**, organisée par le Service de l'éducation du Conseil de l'Europe, [afin de remédier à la ségrégation scolaire des enfants roms suite à l'arrêt de la Cour européenne](#).

Le Service a également effectué une mission en **Roumanie**. Il a par ailleurs tenu une réunion en ligne avec les ministères finlandais compétents pour discuter de l'affaire *X. c. Finlande* prévue pour examen lors de la réunion Droits de l'homme du CM de mars 2024.

Enfin, le Service a participé à un certain nombre de réunions avec l'Union européenne. Il a rencontré une délégation de l'[Agence de l'Union européenne pour l'asile](#) (AUEA), l'[Agent des droits fondamentaux de l'AUEA](#) et l'**Unité de migration de la FRA**, lors de leur visite d'étude au Conseil de l'Europe. Un échange en ligne a eu lieu avec des représentants de la **Commission européenne** (Direction générale de la justice) travaillant sur son rapport sur l'État de droit, concernant les développements dans les affaires en cours de surveillance par le Comité des Ministres. Le Service a fait une présentation en ligne sur la surveillance de l'exécution des arrêts au [Réseau des points de contact nationaux sur l'État de droit](#), qui soutient la Commission européenne dans la préparation de son rapport annuel sur l'État de droit.

Activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Coopération intergouvernementale en matière de droits humains :

Le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV) a tenu sa 9^{ème} réunion du 17 au 19 janvier, poursuivant sa préparation d'un projet d'étude du CDDH sur la nécessité et la faisabilité d'un ou plusieurs instruments additionnels dans le domaine des droits de l'homme et de l'environnement. Le Groupe Accès à l'information établi dans le cadre de la Convention sur l'accès aux documents publics (STCE n° 205, Convention de Tromsø) a tenu sa 5^{ème} réunion en ligne le 22 janvier pour examiner les projets de rapports d'évaluation de référence concernant 3 des 11 premières Parties à la Convention. Ces projets seront transmis aux Parties respectives pour commentaires, en vue de l'adoption du rapport à la fin du mois de mai.

Coopération juridique :

Le Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) lors de sa 7^e réunion (du 30 janvier au 1^{er} février 2024) a poursuivi l'examen du projet de convention sur la protection de la profession d'avocat et son rapport explicatif. Cette réunion a porté principalement sur les articles 6 (droits professionnels des avocats) et 9 (protection), les dispositions relatives au mécanisme de suivi, les clauses finales et les orientations fournies par le Comité européen de coopération juridique (CDCJ). Une consultation générale sur le projet sera lancée dans les prochaines semaines.

Droits humains et biomédecine :



Du 22 au 24 janvier 2024, une délégation de haut niveau de l'Assemblée nationale de la **République d'Arménie** s'est rendue à Strasbourg pour discuter des possibilités de ratification de la [Convention du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme et la biomédecine](#) (Convention d'Oviedo) par l'Arménie. La visite a été organisée dans le cadre du projet de coopération du Conseil de l'Europe sur la "[Protection des droits de l'homme dans la biomédecine II](#)".

Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) :

L'étude de la CEPEJ présentant les données et indicateurs clés des systèmes judiciaires des pays de l'Union européenne a été remise à la Commission européenne en vue de la préparation du Tableau de bord de la Justice. Le cours HELP « Qualité de la justice : le travail de la CEPEJ » a été mis en ligne. Le Procureur général près la Cour de cassation française a rencontré le Secrétariat de la CEPEJ le 18 janvier. La CEPEJ a organisé un atelier avec le Conseil National des Procureurs du **Kosovo***ⁱ les 16-17 janvier pour renforcer la qualité de ses statistiques. Une nouvelle formation sur la médiation a été organisée en Lettonie les 25-26 janvier pour divers professionnels de la justice. Le 29 janvier les résultats de la 1ère visite d'évaluation de la CEPEJ dans les tribunaux pilotes de Géorgie (Tribunal de district de Zugdidi et au Tribunal municipal de Batumi) leurs ont été présentés.

Développement et gouvernance digitale

Intelligence artificielle

Le [Comité sur l'intelligence artificielle](#) (CAI) a tenu sa 9e réunion plénière à Strasbourg, du 23 au 26 janvier 2024. Au cours de cette 3ème lecture du projet de Convention-cadre sur l'IA, le Groupe de rédaction établi par le CAI est parvenu à un accord préliminaire sur un certain nombre de questions en suspens en vue du cycle final de négociations lors de la 10ème réunion plénière (11 - 14 mars 2024). Les questions qui restent à traiter concernent principalement le champ d'application du projet de traité, ainsi que les éventuelles limitations de l'application de la convention-cadre aux questions importantes pour la sécurité nationale.

Protection des données

La 18ème Journée internationale de la protection des données a été marquée par un [événement](#) co-organisé par l'Unité de protection des données avec les organisateurs de la conférence « Computers, Privacy and Data Protection International Conference (CPDP) » et le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) le 25 janvier 2024 à Bruxelles. L'événement a été ouvert par Patrick Penninckx, chef du Service du Développement Digital et Gouvernance, qui a également animé un panel sur la "[Convention 108+](#)". Le même jour, le président du Comité de la Convention 108 (T-PD) et le commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe ont publié leur [déclarations](#) respectives. Le Secrétariat du T-PD a publié une [compilation](#) d'initiatives de la journée de la protection des données basées sur les contributions reçues des parties et observateurs du T-PD. C'est également à cette occasion qu'ont été proclamés les lauréats du [Prix Stefano Rodotà](#) 2024 : Konrad Kollnig pour sa thèse intitulée "*Regulatory Technologies for the Study of Data and Platform Power in the App Economy*", et Lin Kyi pour son article co-écrit "*Investigating Deceptive Design in GDPR's Legitimate Interest*".

Cybercriminalité

Les activités de renforcement des capacités suivantes ont été soutenues par le [Bureau de programme sur la cybercriminalité \(C-PROC\)](#) en janvier :

- [GLACY+/GLACY-e](#) a organisé la formation des formateurs (programme de formation et de certification pour les formateurs judiciaires du Conseil de l'Europe) et la remise à niveau sur le cours d'introduction et sur la formation avancée sur la cybercriminalité et les preuves électroniques pour les juges et les procureurs (formateurs nationaux) pour les Philippines (15-23 janvier).
- Réunion avec l'Egypte (Ministère de la Justice) pour discuter de la coopération et des activités dans le cadre du projet CyberSouth+ (16 janvier 2024).
- Le [projet Octopus](#) a fait progresser les travaux sur [CYBOX](#) - plateforme de formation en ligne sur la cybercriminalité et les preuves électroniques, ainsi que sur la cyberviolence.

Grâce à GLACY+ et au [projet Octopus](#), la participation de 53 experts de 48 pays à [la session de clôture](#) du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles (29 janvier - 9 février 2024, New York) a été soutenue.

Lutte contre le terrorisme

Le nouveau groupe de travail du Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT) chargé d'élaborer un projet de lignes directrices sur les stratégies de poursuite de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme s'est réuni les 30-31 janvier 2024 pour discuter des principaux thèmes à couvrir dans le projet de lignes directrices, de ses grandes lignes et du processus de recueil de données auprès des membres du CDCT. Pendant ces deux jours, des praticiens de 13 pays et de deux organisations internationales ont discuté de leur expérience en matière de traitement des groupes extrémistes violents sous l'inculpation de terrorisme et des meilleurs moyens de formuler des orientations pour d'autres collègues sur la base de leurs pratiques. La réunion devrait être suivie d'un questionnaire adressé aux membres du CDCT, dont les données devraient alimenter le projet de lignes directrices.

Droit pénal

Mme Ilina Taneva, Secrétaire du PC-CP et Co-Secrétaire du CDPC, a été la conférencière principale lors d'un événement « multiplicateur » et de formation du personnel des services de probation, lié au résultat 4 « Justice restaurative et récidive » du projet PROBATIONET (Sofia, **Bulgarie**, 11-12 janvier 2024). Elle a également rencontré le vice-ministre bulgare de la Justice, M. Georgi NIKOLOV, et le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Ivaylo TOYRDANOV, pour discuter de la 29e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe (Sofia, 25-26 juin 2024).

GRECO



[Group of States against Corruption](#)
[Groupe d'États contre la corruption](#)

Le GRECO a publié cinq **nouveaux rapports** : trois concernant le 4ème cycle sur la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité des parlementaires, des juges et des procureurs : le deuxième addendum au deuxième rapport de conformité sur [Chypre](#), le troisième rapport de conformité intérimaire sur le [Portugal](#), le deuxième addendum au deuxième rapport de conformité sur la [France](#), l'addendum au deuxième rapport de conformité sur l'[Irlande](#) et un rapport d'évaluation concernant le 5ème cycle sur la prévention de la corruption et la promotion l'intégrité au sein des gouvernements centraux et des services répressifs sur le [Portugal](#).

Criminalité économique et corruption

MONEYVAL et le recouvrement des avoirs criminels

Dans le cadre de la préparation du prochain cycle d'évaluation, qui mettra davantage l'accent sur l'efficacité de la mise en œuvre des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération, MONEYVAL et le GAFI ont organisé une formation d'une semaine pour les évaluateurs à **Helsinki** (15-19 janvier 2024). Les participants ont reçu des outils théoriques et des exercices pratiques leur permettant d'identifier les lacunes dans les cadres nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération et de fournir aux pays évalués des recommandations objectives et constructives en vue d'une amélioration. Au total, 44 experts de 26 pays de MONEYVAL et du réseau mondial du GAFI ont participé à la formation. Tous les experts doivent avoir suivi avec succès une formation d'évaluateur afin d'être invités à agir en tant qu'évaluateurs dans le cadre du nouveau cycle d'évaluations.

Dans le cadre de son processus d'évaluation de la dépendance de la Couronne britannique de **Jersey**, MONEYVAL a tenu une réunion préparatoire les 16 et 17 janvier 2024. Le secrétariat a contribué à la réunion du Groupe Egmont des cellules de renseignement financier qui s'est tenue à **Malte**.

Criminalité économique et coopération

La division EECD

- a organisé un atelier régional pour les représentants d'organismes spécialisés dans la lutte contre la corruption et d'institutions politiques, originaires de la région du partenariat oriental (**Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldavie, Ukraine**) sur les pratiques comparatives liées à l'identification et à l'évaluation des risques de corruption dans les secteurs public et privé.
- a organisé une formation sur la conformité en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la mise en œuvre de sanctions financières ciblées à l'intention des représentants des institutions financières et des entreprises et professions non financières désignées en **Arménie**.
- a organisé un atelier pour présenter un examen complet du projet d'addenda et d'amendements à la loi sur le financement des partis politiques en **Bosnie-Herzégovine**, tel que défini par la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine.
- a fourni des conseils d'expert sur les normes et pratiques internationales relatives aux procédures de vérification et aux techniques d'audit des déclarations d'actifs auprès de l'Agence pour la prévention de la corruption du **Kosovo***. Cette activité a eu lieu dans le cadre du processus d'élaboration d'une réglementation interne sur les procédures de déclaration et de contrôle des actifs et des cadeaux pour les agents de la fonction publique.
- Les responsables de la conformité AML/CFT des institutions financières du **Kosovo*** ont bénéficié d'un atelier axé sur la mise en œuvre d'une nouvelle approche en matière d'accès aux risques AML/CFT et de conduite d'inspections AML/CFT hors site et sur site.
- a organisé une formation en ligne sur l'investigation des cas de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme impliquant des actifs virtuels, pour les agents, les enquêteurs et les analystes du service de sécurité de **l'Ukraine**.
- A participé et présenté les activités d'assistance technique du Conseil de l'Europe lors de la réunion du groupe de travail sur l'assistance technique et la formation (TATWG) du groupe Egmont des cellules de renseignement financier.

Une nouvelle direction au sein de la DGI : Direction des droits sociaux, de la santé et de l'environnement

Dans le cadre de la réforme et afin d'assurer le suivi de la Déclaration de Reykjavík, la Secrétaire Générale a décidé de mettre en place une nouvelle Direction à compter du 1er janvier 2024. La Direction est dirigée par Rafael Benitez et comprend 4 départements qui s'occupent respectivement de : 1. Droits sociaux 2. Processus de Reykjavík et Environnement 3. Santé, détention et addictions, y compris le Groupe Pompidou, et 4. Accord partiel sur la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

Droits sociaux

Le [Comité européen des droits sociaux \(CEDS\)](#) a tenu sa première session de 2024 du **22 au 26 janvier**. Il a adopté les conclusions préparées en 2023 par ses sous-comités sur les droits des enfants, de la famille et des migrants. Il a également adopté les Constats pour 2023 dans le cadre du suivi des réclamations collectives concernant la Belgique, la Bulgarie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal. Le Comité a également délibéré sur un certain nombre de [réclamations collectives](#) et planifié ses travaux sur les rapports ad-hoc sur la crise du coût de la vie soumis par les États parties à la Charte.

En outre, le Comité a eu un échange de vues avec le Comité des droits de l'enfant des Nations unies et a été informé de l'organisation d'une conférence de haut niveau "afin de prendre de nouveaux engagements au titre de la Charte", comme le stipulait la déclaration de Reykjavik ; la Lituanie a proposé d'accueillir la conférence dans le cadre de sa prochaine présidence du Comité des ministres.

Deux nouvelles réclamations collectives ont été enregistrées au cours du mois de **janvier 2024**. [Réclamation n° 234/2024 - *Confederazione Unitaria di Base \(CUB\) c. Italie*](#) - concerne les articles 1 (droit au travail), 4 (droit à une rémunération équitable), 12 (droit à la sécurité sociale) et 30 (droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale) de la Charte sociale européenne révisée. [Réclamation n° 235/2024 - *Unión General de Trabajadores \(UGT\) c. Espagne*](#) - concerne l'article 4§2 (droit à une rémunération équitable).

Processus de Reykjavik et environnement



Le Secrétariat a été réorganisé afin de renforcer et de mieux coordonner les activités existantes du Conseil de l'Europe liées à l'environnement, avec la création d'une nouvelle Direction des droits sociaux, de la santé et de l'environnement, qui inclue le service « Processus de Reykjavík et environnement », au sein de la DGI. À cet égard, **une task-force intersecrétariat sur l'environnement** à l'échelle du Conseil de l'Europe a été mise en place pour concentrer, rationaliser et coordonner les activités de l'Organisation, et a tenu sa première réunion le 29 janvier 2024. La deuxième réunion est prévue le 19 février 2024. Elle préparera des propositions au Comité des Ministres pour qu'il identifie les défis posés pour les droits humains et la protection de l'environnement par la triple crise planétaire de la pollution, du changement climatique et de la perte de biodiversité et pour contribuer à l'élaboration de réponses communes à ces défis. À la suite d'un exercice d'inventaire sur les activités existantes, les activités planifiées et les propositions de nouvelles activités, la task-force identifiera les éventuels lacunes ou

chevauchements en vue d'accroître la concentration, la coordination et la cohérence. Les résultats contribueront à l'élaboration d'éléments pour une stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement et un plan d'action connexe pour l'examen lors de la session ministérielle du Comité des Ministres de mai 2024.

Santé, détention et addictions

Groupe Pompidou

Suite à l'achèvement réussi du premier projet du Groupe Pompidou sur la prévention des addictions mis en œuvre en **Géorgie**, un financement a été accordé pour un projet de six mois, axé sur la prévention dans le système de justice pénale dans le cadre du projet du Conseil de l'Europe « Soutien aux réformes du système pénitentiaire en Géorgie ». Cette composante de € 150K assurera le suivi à court terme des activités du projet mises en œuvre en Géorgie jusqu'au 30 juin 2024, en attendant le financement d'un deuxième cycle de projet à part entière sur la prévention des addictions.

La coopération avec **l'Ukraine** se poursuivra dans le cadre du nouveau projet DECOPRIS – « Vers des conditions de détention plus humaines et une réduction de la récidive en Ukraine » qui comprendra une composante du Groupe Pompidou d'un montant de 500 000 euros à mettre en œuvre en 2024-2025.

Le Comité directeur du Plan d'action 2021-2024 entre le Conseil de l'Europe et la **Moldova** s'est réuni à **Chisinau** les 23 et 24 janvier. Il y a eu un accord général pour que le travail effectué avec le Conseil de l'Europe dans le domaine des prisons, y compris sa composante drogue, reste prioritaire dans le nouveau Plan d'action (2025-2027).

La mise en œuvre du programme MedNET 2024 a débuté par des contrats de financement de la participation de 30 étudiants en addictologie dans les facultés de médecine de **Marrakech** et de **Tanger**. Le projet sur les pères consommateurs de substances a été lancé par une série de réunions en ligne entre les 12 pays participant à la recherche qualitative, à savoir **Chypre, la Bosnie-Herzégovine, la Tchéquie, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Maroc, la Macédoine du Nord, Malte, le Mexique et la Suisse**.

Médicrime et trafic d'organes humains

Le travail a été principalement centré sur la préparation de la mise en œuvre de la convention MEDICRIME en **Arménie** et en **Côte d'Ivoire** à travers différentes réunions avec les autorités nationales. La Convention MEDICRIME a été représentée lors du groupe de travail organisé par l'**ONU DC** sur « L'accès aux médicaments contrôlés à des fins médicales et scientifiques, tout en empêchant le détournement, l'usage non médical et l'abus » (26 janvier). La [Stratégie MEDICRIME 2024-2025](#), qui propose de nouveaux outils et des réponses concrètes aux défis continus et émergents auxquels sont confrontées les autorités étatiques, a été publiée. La convention a été présentée aux autorités nationales du **Kazakhstan**.

Coopération en matière de police et de privation de liberté

Suite à la publication du [rapport du CPT sur l'Albanie](#), une table ronde sur les réussites et les défis du système pénitentiaire albanais a été organisée à **Tirana** le 30 janvier. L'événement était axé sur les prochaines étapes qui permettraient d'améliorer le traitement et la protection des droits humains des personnes détenues dans les prisons et les institutions fermées. Toutes les principales parties prenantes ont participé à l'événement, ce

qui a souligné la pertinence de l'assistance fournie par le Conseil de l'Europe dans le cadre de ce programme qui est le seul à cibler la santé mentale dans les prisons et les institutions fermées en Albanie.

[Les amendements proposés à la législation](#) régissant les sanctions disciplinaires et les pratiques de récompense pour les prisonniers en **Türkiye** ont été bien accueillis par un large éventail de parties prenantes à Ankara les 18 et 19 janvier. Une fois adoptés, ces amendements contribueront à améliorer la sûreté et la sécurité dans les prisons tout en favorisant la réinsertion des détenus.

Banque de développement (CEB)

Le 24 janvier, le Gouverneur de la CEB, Carlo Monticelli, a échangé avec plusieurs délégations de l'APCE à l'occasion de sa visite à **Strasbourg**. Il a également participé à l'événement commémoratif pour les victimes de l'Holocauste.

Le 26 janvier s'est tenue à **Paris** la première réunion du Conseil d'administration (CA) de 2024. La réunion a été présidée pour la première fois par la présidente nouvellement élue, Wioletta Barwicka-Lofthouse (**Pologne**). La réunion du CA a abouti à l'approbation de deux nouveaux projets (**Lituanie et Espagne**), de deux demandes de prêt supplémentaires pour des projets existants (**Bosnie-Herzégovine et Italie**) et d'une demande de modification pour un projet existant (**République de Moldavie**). Deux projets bénéficient aux pays du Groupe cible, représentant 25,3 % du montant cumulé de 241 millions d'euros.

* * *

Commission de Venise

En janvier, la Commission s'est engagée dans la préparation de projets d'avis sur la **Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Hongrie, le Liban, l'Espagne et la France**, ainsi que dans la rédaction d'un certain nombre de rapports.

La Commission a effectué une visite de pays dans le cadre de la préparation du projet d'avis sur le Code d'éthique des juges **bulgares** et le Code d'éthique des procureurs et enquêteurs bulgares (25-26 janvier, **Sofia**).

En outre, la Commission a participé au "Dialogue d'Helsinki : Un avenir démocratique pour le **Bélarus**" organisé par l'APCE en coopération avec le Parlement finlandais (12 janvier, **Helsinki**).

Enfin, Mme Veronika Bílková, Vice-Présidente de la Commission de Venise, a participé à une réunion de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE sur " La propagande et la liberté d'information " et à une audition conjointe de la Commission de l'égalité et de la non-discrimination et de la Commission de suivi de l'APCE sur " Les minorités nationales en **Ukraine** " (23 janvier 2024, Strasbourg).

ⁱ * Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.